

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 02101

Numéro SIREN : 318 744 406

Nom ou dénomination : GESTION TECHNOLOGIE FINANCE CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2020 sous le numéro de dépôt 20711

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 17/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/20711

Déposant :

Nom/dénomination : GESTION TECHNOLOGIE FINANCE CONSEIL

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 318 744 406

N° gestion : 1991 B 02101



1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : GTF CONSEIL Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 3 rue des 4 cheminées 92514 BOULOGNE CEDEX Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 3 1 8 7 4 4 4 0 6 0 0 0 4 8 Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 9

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	122 344
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	65 820 37 025 28 795	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	2 893 916 2 893 916
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	72 891 821 72 891 821
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	121 813 121 813
	TOTAL (II)	BJ	BK	76 095 713 159 370 75 936 344
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*			
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Créances			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	556 001 1 228 554 773
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 050 474 1 050 474
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	22 036 721 22 036 721
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	187 191 187 191
	TOTAL (III)	CJ	CK	23 830 387 1 228 23 829 159
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	99 926 100 160 598 99 765 503	

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP 73 013 633 (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2020

Désignation de l'entreprise		GTF CONSEIL		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 484 800)	DA	484 800		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	48 480		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 655 587		
	Report à nouveau	DH	76 030 085		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	141 678		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	80 360 630	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 184 933		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs BI)	DV	7 291 976		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	429 035		
	Dettes fiscales et sociales	DY	487 522		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	11 406		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	19 404 873		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	99 765 503		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	18 454 519		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	9 479 010			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage



3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : GTF CONSEIL		Exercice N		Néant ☐	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	biens *	FD	FE	FF	
	services*	FG	FH	FI	1 660 456
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	1 660 456
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	50 373
	Autres produits (1) (11)			FQ	53
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	1 710 881
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	1 466 956
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	69 379
	Salaires et traitements*			FY	809 531
	Charges sociales (10)			FZ	352 168
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*	GA	2 635
			- dotations aux provisions	GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	
	Autres charges (12)			GE	78 513
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	2 779 182
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	(1 068 301)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	544 948
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	29 914
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
	Total des produits financiers (V)			GP	574 862
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	58 458
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)			GU	58 458
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	516 404
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(551 897)

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD2020

Désignation de l'entreprise <u>GTF CONSEIL</u>		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	81 440
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	81 440
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(81 440)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(775 015)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 285 743
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 144 065
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	141 678
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	50 373
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N	
AMENDE IS		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		81 440	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

© Sage



Signature

ANNEXE

DocuSigned by:

Franck Sinabian

4FDEF0348B8843D...

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Immobilisations
- 3 Amortissements
- 4 Provisions
- 5 Créances et dettes
- 6 Charges à payer
- 7 Produits à recevoir
- 8 Charges et produits constatés d'avance
- 9 Composition du capital social et liste des filiales et participations
- 10 Divers



[Signature]

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2019**, dont le total est de **99 765 502 Euros** dégage un résultat de **141 678 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période s'échelonnant du **01/01/19** au **31/12/19**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels issues du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel le 26 décembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



Faits caractéristiques de l'exercice

Faits marquants:

NEANT

Dispositions réglementaires :

Selon les dispositions du règlement ANC 2015-06 ayant trait à la prise d'option en matière de valorisation du fonds commercial, il a été décidé de considérer que la durée des avantages économiques futurs ne pouvait être évaluée avec précision. En conséquence, l'entité a décidé de ne pas pratiquer d'amortissement du fonds commercial.

Il a, de fait, été décidé de pratiquer des tests de dépréciation. Ces tests n'ont pas révélé la nécessité de comptabiliser la provision correspondante.

Les options comptables retenues sont les suivantes :

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (Titres et VMP) :

- Comptabilisation en charges

Amortissements des biens non décomposables - Mesure de simplification pour les PME :

- Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage

Changements de méthode :

Les options comptables retenues n'ont eu aucune conséquence sur la présentation des comptes.

Evénements postérieurs à la clôture :

« Après la clôture de l'exercice, le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que le COVID-19 pouvait être qualifiée « pandémie ». Cette annonce a déclenché la mise en place d'une série de mesures de santé publique et de mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. La durée et les incidences du COVID-19 demeurent inconnues. A la date d'arrêté des comptes, la société n'est pas en mesure d'estimer l'impact financier de l'épidémie de COVID19 sur ses comptes annuels et sur les périodes futures.

Cependant nous pouvons déjà constater suite aux mesures gouvernementales préconisées, une baisse significative de notre chiffre d'affaires sur le mois de mars 2020 et la même tendance pour le mois d'avril 2020.

Les conséquences inhérentes à l'épidémie de COVID 19 sur notre entité ont été les suivantes :

Baisse des ventes, des revenus et des flux de trésorerie opérationnels ;

Pertes sur des contrats ;

Souscription d'un prêt garanti par l'état ;

Report des échéances financières (Emprunt)

Report des échéances sociales (URSSAF,...)

Report des échéances fiscales (Impôts)

Indisponibilité d'une partie ou de la totalité des effectifs ;

Retards dans les plans d'affaires ;

A la date d'arrêté des comptes, le dirigeant n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Les états financiers de l'entité ont donc été établis sur la base de la continuité de l'activité. »

Méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires), à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale. Ces actifs ont fait l'objet de tests de dépréciation qui n'ont pas conduit à constituer de provision.

I - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont été amorties de la manière suivante :

- | | |
|-------------|-------|
| - Logiciels | 3 ans |
|-------------|-------|

II - Immobilisations corporelles

Il s'agit des dépenses qui satisfont aux critères suivants :

- Le bien est détenu par l'entité soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins administratives.
- La durée d'utilisation prévisionnelle excède un exercice.
- La dépense réalisée générera des avantages économiques futurs.

Le mode d'amortissement linéaire est retenu comme amortissement économique. Les possibilités fiscales d'amortissements complémentaires sont constatées en amortissements dérogatoires.

a - Immobilisations non décomposées

Les durées retenues sont les suivantes:

- | | |
|-----------------------------|--------|
| - Matériel et outillage | 5 ans |
| - Agencements installations | 10 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 ans |
| - Matériel informatique | 5 ans |

Notre PME entre dans le champ d'application de la méthode simplifiée, aussi il a été maintenu l'amortissement sur la durée d'usage.

b - Immobilisations décomposables

Si les éléments constitutifs d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu (Art 311-2 PCG)

Notre société ne présente aucune immobilisation décomposable.

A chaque clôture, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a perdu de manière significative de sa valeur, il est procédé à un test de dépréciation. La comptabilisation d'une dépréciation modifiera prospectivement la base amortissable de l'actif concerné.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Les événements significatifs de l'exercice ont été les suivants :

- NEANT

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Réserves réglementées

Conformément à la loi de finance rectificative 2004, art.39-IV, les réserves réglementées constituées par des réserves de plus-values nettes à long terme ont été virées à un compte de réserves ordinaires.

Autres provisions

NEANT.

Cautions – engagements donnés

Cautions solidaire pour la somme de 300 000 euros – contrat affacturage CIC chez GSA.

Indemnités de fin de carrière

Lors de leur départ à la retraite, le personnel perçoit des indemnités de fin de carrière selon les règles définies dans les conventions collectives.

Les engagements ont été évalués à la clôture de l'exercice pour **140 339** euros.

Médailles du travail

Il n'y a pas de contrepartie financière à l'obtention de la médaille de travail.

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1^{er} janvier 2015. Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Opérations en devises

NEANT

Opérations à long terme

NEANT

Passifs éventuels

NEANT

Entreprises liées

A compter de l'exercice fiscal 2001, l'intégration fiscale est appliquée pour les sociétés GSA healthcare-GSA Formation-GTF, GTF étant la société mère. Le laboratoire LDS est intégré à compter du 1^{er} janvier 2018, le laboratoire JALDES et la société Curae Lab en 2019.

La charge d'IS est de 503 744 euros (hors crédit mécénat).

La société GTF a constaté un produit d'exercice de 614 412 euros correspondant à la charge d'impôt 2019 de la société Jaldes (110 668) et GSA (503 744). La charge d'impôt groupe est nulle, la société a constaté un carry back de 160 603 euros.

Consolidation

Le groupe présente des comptes consolidés, la méthode de l'intégration globale est appliquée pour l'ensemble des filiales à l'exception des sociétés Diapason group et Expansion Consulteam mises en équivalence. La société GTF est la société consolidante.

Rémunérations allouées aux dirigeants

Aucune information n'est donnée à ce titre (informations à caractère privées).

Divers

Le montant des honoraires pour la mission de commissariat aux comptes est de 31800 euros ht.

Transferts de charges 2019

Le montant de transfert de charges 2019 est de 50 373 euros dont 22723 euros de refacturation de frais.

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 688
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 326
Dettes fiscales et sociales	289 435
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	498
Autres dettes	11 406
TOTAL	375 353



[Signature]

Charges et Produits Constatés d'Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	187 191	0
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	187 191	0

DIVERS**Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité :**

Société holding, le Chiffre d'affaires est lié aux filiales.

Ventilation de l'impôt de (-614 412 euros dt 160 603 euros de carry back) :

Résultat courant : (-695852)

Résultat exceptionnel : (81 440)

Allègement de la dette future d'impôt :

Néant

Effectif moyen

Classif	Hommes				Femmes			
	C prof ^o	CDD	CDI	Total	C prof ^o	CDD	CDI	Total
Total	0	0	3	3	0	0	1	1
TOTAL	4							

Compte de tiers intra groupe

RUBRIQUES	CLIENTS	FOURNISSEURS
GSA Healthcare	128 791	4 682
MILLET	0	0
GSA FORMATION	22 058	0
GSA Healthcare sprl	0	0
JALDES	19 707	0
LDS	24 237	0
CURAE LAB	8 562	0
TOTAL	203 355	4 683

Comptes courants

RUBRIQUES	ACTIF	PASSIF
GSA Healthcare		6 816 534
GSA Healthcare sprl	281 247	0
GSA FORMATION	104 747	0
LDS	4 236 661	0
JALDES		0
CURAE LAB	68 012 739	0
TOTAL	72 635 394	6 816 534

Charges et produits intra groupe

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
GSA Healthcare	387 702	1 087 956
MILLET	0	0
GSA FORMATION	649	37 174
GSA Healthcare sprl	0	1 247
JALDES	16 752	74 802
LDS	6 281	176 505
CURAE LAB	1 609	739 151
TOTAL	411 384	2 116 835



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. M...', located to the right of the official stamp.

GESTION, TECHNOLOGIE, FINANCE CONSEIL - G.T.F. CONSEIL

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 484.800 Euros

Siège Social : 3, rue des Quatre Cheminées - 92100 Boulogne-Billancourt

R.C.S. Nanterre 318 744 406

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2020**

CINQUIÈME RÉSOLUTION*(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019)*

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide de constater que :

- le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élève à 141.678 Euros ;
- il n'y a pas lieu de doter le compte "**Réserve légale**" qui est déjà porté au dixième du capital social ;
- le bénéfice distribuable s'établit à 76.171.763 Euros, compte tenu du compte "**Report à nouveau**" d'un montant de 76.030.085 Euros ;
- le compte "**Autres Réserves**" figurant au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élève à 3.655.587 Euros ;

et, en conséquence, décide d'affecter :

- le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2019, d'un montant de 141.678 Euros, au compte "**Report à nouveau**" ;
- le solde du compte "**Report à nouveau**" tel que figurant dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit la somme de 76.030.085 Euros, au compte "**Autres réserves**", lequel compte est ainsi porté à 79.685.672 Euros.

L'Assemblée Générale décide, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, de rappeler que le montant des dividendes par action, qui ont été mis en distribution au titre des trois (3) exercices précédents de la Société, était le suivant :

Au titre de l'exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %	
	Dividendes	Autres revenus distribués
31 décembre 2016	599.940 € (1)	-
<i>(1) soit 19,80 € par action (cf. capital social composé de 30.300 actions) distribués dans le cadre d'une distribution de dividendes décidée lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 02 juin 2017.</i>		

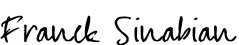


Au titre de l'exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %	
	Dividendes	Autres revenus distribués
31 décembre 2017	499.950 € (2)	-
(2) soit 16,50 € par action (cf. capital social composé de 30.300 actions) distribués dans le cadre d'une distribution de dividendes décidée lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 26 juin 2018.		

Au titre de l'exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %	
	Dividendes	Autres revenus distribués
31 décembre 2018	999.900 € (3)	-
(3) soit 33 € par action (cf. capital social composé de 30.300 actions) distribués dans le cadre d'une distribution de dividendes décidée lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 26 juin 2019.		

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée** à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Pour Extrait Certifié Conforme

DocuSigned by:

 4FDEF034BB9843D...

Franck SINABIAN
Président



Eric BACHELIER
17, rue des Galons
92190 MEUDON

COGEP AUDIT
2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

GTF CONSEIL SAS

Rapport des Commissaires aux Comptes

sur les comptes annuels

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019

GTF CONSEIL SAS

3, Rue des Quatre-Cheminées – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT



GTF CONSEIL SAS

Siège social : 3, Rue des Quatre-Cheminées
92100 –BOULOGNE BILLANCOURT
Capital social : €. 484.800

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **GTF CONSEIL** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 31/03/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.



.../...

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de Commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit Code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

.../... 

43

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

.../...f

9

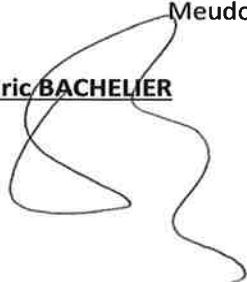
En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux Comptes

Meudon et Paris, le 09 juin 2020

Eric BACHELIER



COGEP AUDIT

Philippe AHLSELL de TOULZA

Associé



Bilan Actif

GTF CONSEIL

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 04/06/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	122 344	122 344	0	0
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	122 344	122 344	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	65 820	37 025	28 795	28 370
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	65 820	37 025	28 795	28 370
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 893 916		2 893 916	2 893 916
Créances rattachées à des participations	72 891 821		72 891 821	17 307 519
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	121 813		121 813	119 345
TOTAL immobilisations financières :	75 907 549		75 907 549	20 320 781
ACTIF IMMOBILISÉ	76 095 713	159 370	75 936 344	20 349 151

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	556 001	1 228	554 773	443 036
Autres créances	1 050 474		1 050 474	828 740
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 606 475	1 228	1 605 247	1 271 776
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	22 036 721		22 036 721	70 515 561
Charges constatées d'avance	187 191		187 191	184 207
TOTAL disponibilités et divers :	22 223 912		22 223 912	70 699 768
ACTIF CIRCULANT	23 830 387	1 228	23 829 159	71 971 544

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	99 926 100	160 598	99 765 503	92 320 695
----------------------	-------------------	----------------	-------------------	-------------------



[Signature]

Bilan Passif

GTF CONSEIL

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 04/06/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel	dont versé 484 800	484 800	484 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		48 480	48 480
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		3 655 587	3 655 587
Report à nouveau		76 030 085	
Résultat de l'exercice		141 678	77 029 985
TOTAL situation nette :		80 360 630	81 218 852
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			
CAPITAUX PROPRES		80 360 630	81 218 852
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		11 184 933	2 452 392
Emprunts et dettes financières divers		7 291 976	4 107 118
TOTAL dettes financières :		18 476 909	6 559 510
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		429 035	993 272
Dettes fiscales et sociales		487 522	3 341 607
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		11 406	207 454
TOTAL dettes diverses :		927 964	4 542 333
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
DETTES		19 404 873	11 101 843
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GÉNÉRAL		99 765 503	92 320 695

Compte de Résultat (Première Partie)

GTF CONSEIL

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 04/06/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 645 975	14 481	1 660 456	1 835 298
Chiffres d'affaires nets	1 645 975	14 481	1 660 456	1 835 298
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			50 373	22 179
Autres produits			53	864
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 710 881	1 858 340
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 466 956	1 778 307
TOTAL charges externes :			1 466 956	1 778 307
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			69 379	77 986
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			809 531	695 983
Charges sociales			352 168	225 877
TOTAL charges de personnel :			1 161 699	921 859
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 635	2 220
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			2 635	2 220
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			78 513	77 848
CHARGES D'EXPLOITATION			2 779 182	2 858 222
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(1 068 300)	(999 881)



[Signature]

Compte de Résultat (Seconde Partie)

GTF CONSEIL

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 04/06/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 068 300)	(999 881)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	544 948	10 322 375
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	29 914	
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	574 862	10 322 375
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	58 458	103 233
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	58 458	103 233
RÉSULTAT FINANCIER	516 404	10 219 142
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(551 897)	9 219 261
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		75 562 153
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		75 562 153
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	81 440	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5 291 959
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	81 440	5 291 959
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(81 440)	70 270 194
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(775 015)	2 459 470
TOTAL DES PRODUITS	2 285 743	87 742 868
TOTAL DES CHARGES	2 144 065	10 712 884
BÉNÉFICE OU PERTE	141 678	77 029 985

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2019**, dont le total est de **99 765 502 Euros** dégage un résultat de **141 678 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période s'échelonnant du **01/01/19** au **31/12/19**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels issues du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel le 26 décembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



Faits caractéristiques de l'exercice

Faits marquants:

NEANT

Dispositions réglementaires :

Selon les dispositions du règlement ANC 2015-06 ayant trait à la prise d'option en matière de valorisation du fonds commercial, il a été décidé de considérer que la durée des avantages économiques futurs ne pouvait être évaluée avec précision. En conséquence, l'entité a décidé de ne pas pratiquer d'amortissement du fonds commercial.

Il a, de fait, été décidé de pratiquer des tests de dépréciation. Ces tests n'ont pas révélé la nécessité de comptabiliser la provision correspondante.

Les options comptables retenues sont les suivantes :

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (Titres et VMP) :

- Comptabilisation en charges

Amortissements des biens non décomposables - Mesure de simplification pour les PME :

- Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage

Changements de méthode :

Les options comptables retenues n'ont eu aucune conséquence sur la présentation des comptes.

Evénements postérieurs à la clôture :

« Après la clôture de l'exercice, le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que le COVID-19 pouvait être qualifiée « pandémie ». Cette annonce a déclenché la mise en place d'une série de mesures de santé publique et de mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. La durée et les incidences du COVID-19 demeurent inconnues. A la date d'arrêté des comptes, la société n'est pas en mesure d'estimer l'impact financier de l'épidémie de COVID19 sur ses comptes annuels et sur les périodes futures.

Cependant nous pouvons déjà constater suite aux mesures gouvernementales préconisées, une baisse significative de notre chiffre d'affaires sur le mois de mars 2020 et la même tendance pour le mois d'avril 2020.

Les conséquences inhérentes à l'épidémie de COVID 19 sur notre entité ont été les suivantes :

Baisse des ventes, des revenus et des flux de trésorerie opérationnels ;

Pertes sur des contrats ;

Souscription d'un prêt garanti par l'état ;

Report des échéances financières (Emprunt)

Report des échéances sociales (URSSAF,...)

Report des échéances fiscales (Impôts)

Indisponibilité d'une partie ou de la totalité des effectifs ;

Retards dans les plans d'affaires ;

A la date d'arrêté des comptes, le dirigeant n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Les états financiers de l'entité ont donc été établis sur la base de la continuité de l'activité. »

Méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires), à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale. Ces actifs ont fait l'objet de tests de dépréciation qui n'ont pas conduit à constituer de provision.

I - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont été amorties de la manière suivante :

- | | |
|-------------|-------|
| - Logiciels | 3 ans |
|-------------|-------|

II - Immobilisations corporelles

Il s'agit des dépenses qui satisfont aux critères suivants :

- Le bien est détenu par l'entité soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins administratives.
- La durée d'utilisation prévisionnelle excède un exercice.
- La dépense réalisée générera des avantages économiques futurs.

Le mode d'amortissement linéaire est retenu comme amortissement économique. Les possibilités fiscales d'amortissements complémentaires sont constatées en amortissements dérogatoires.

a - Immobilisations non décomposées

Les durées retenues sont les suivantes:

- | | |
|-----------------------------|--------|
| - Matériel et outillage | 5 ans |
| - Agencements installations | 10 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 ans |
| - Matériel informatique | 5 ans |

Notre PME entre dans le champ d'application de la méthode simplifiée, aussi il a été maintenu l'amortissement sur la durée d'usage.

b - Immobilisations décomposables

Si les éléments constitutifs d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu (Art 311-2 PCG)

Notre société ne présente aucune immobilisation décomposable.

A chaque clôture, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a perdu de manière significative de sa valeur, il est procédé à un test de dépréciation. La comptabilisation d'une dépréciation modifiera prospectivement la base amortissable de l'actif concerné.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Les événements significatifs de l'exercice ont été les suivants :

- NEANT

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Réserves réglementées

Conformément à la loi de finance rectificative 2004, art.39-IV, les réserves réglementées constituées par des réserves de plus-values nettes à long terme ont été virées à un compte de réserves ordinaires.

Autres provisions

NEANT.

Cautions – engagements donnés

Caution solidaire pour la somme de 300 000 euros – contrat affacturage CIC chez GSA.

Indemnités de fin de carrière

Lors de leur départ à la retraite, le personnel perçoit des indemnités de fin de carrière selon les règles définies dans les conventions collectives.

Les engagements ont été évalués à la clôture de l'exercice pour **140 339** euros.

Médailles du travail

Il n'y a pas de contrepartie financière à l'obtention de la médaille de travail.

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1^{er} janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Opérations en devises

NEANT

Opérations à long terme

NEANT

Passifs éventuels

NEANT

Entreprises liées

A compter de l'exercice fiscal 2001, l'intégration fiscale est appliquée pour les sociétés GSA healthcare-GSA Formation-GTF, GTF étant la société mère. Le laboratoire LDS est intégré à compter du 1^{er} janvier 2018, le laboratoire JALDES et la société Curae Lab en 2019.

La charge d'IS est de 503 744 euros (hors crédit mécénat).

La société GTF a constaté un produit d'exercice de 614 412 euros correspondant à la charge d'impôt 2019 de la société Jaldes (110 668) et GSA (503 744). La charge d'impôt groupe est nulle, la société a constaté un carry back de 160 603 euros.

Consolidation

Le groupe présente des comptes consolidés, la méthode de l'intégration globale est appliquée pour l'ensemble des filiales à l'exception des sociétés Diapason group et Expansion Consulteam mises en équivalence. La société GTF est la société consolidante.

Rémunérations allouées aux dirigeants

Aucune information n'est donnée à ce titre (informations à caractère privées).

Divers

Le montant des honoraires pour la mission de commissariat aux comptes est de 31800 euros ht.

Transferts de charges 2019

Le montant de transfert de charges 2019 est de 50 373 euros dont 22723 euros de refacturation de frais.

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 688
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 326
Dettes fiscales et sociales	289 435
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	498
Autres dettes	11 406
TOTAL	375 353

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	321 901
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	11 487
TOTAL	333 388

Charges et Produits Constatés d'Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	187 191	0
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	187 191	0

DIVERS

Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité :

Société holding, le Chiffre d'affaires est lié aux filiales.

Ventilation de l'impôt de (-614 412 euros dt 160 603 euros de carry back) :

Résultat courant : (-695852)

Résultat exceptionnel : (81 440)

Allègement de la dette future d'impôt :

Néant

Effectif moyen

Classif	Hommes				Femmes			
	C prof°	CDD	CDI	Total	C prof°	CDD	CDI	Total
Total	0	0	3	3	0	0	1	1
TOTAL	4							

Compte de tiers intra groupe

RUBRIQUES	CLIENTS	FOURNISSEURS
GSA Healthcare	128 791	4 682
MILLET	0	0
GSA FORMATION	22 058	0
GSA Healthcare sprl	0	0
JALDES	19 707	0
LDS	24 237	0
CURAE LAB	8 562	0
TOTAL	203 355	4 683

Comptes courants

RUBRIQUES	ACTIF	PASSIF
GSA Healthcare		6 816 534
GSA Healthcare sprl	281 247	0
GSA FORMATION	104 747	0
LDS	4 236 661	0
JALDES		0
CURAE LAB	68 012 739	0
TOTAL	72 635 394	6 816 534

Charges et produits intra groupe

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
GSA Healthcare	387 702	1 087 956
MILLET	0	0
GSA FORMATION	649	37 174
GSA Healthcare sprl	0	1 247
JALDES	16 752	74 802
LDS	6 281	176 505
CURAE LAB	1 609	739 151
TOTAL	411 384	2 116 835

S.A.S GTF CONSEIL - FILIALES & PARTICIPATIONS 2019

DENOMINATION	N°SIREN	SIEGE SOCIAL	% K DETENU	Capital	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	CA dernier exercice clos	Résultat dernier exercice clos	Avals et cautions
GSA Healthcare	340256619	3 rue des quatre cheminées 92100 Boulogne	97,125	232000	303970	303970	29 036 284	612 034	
GSA FORMATION	385105051	3 rue des quatre cheminées 92100 Boulogne	100	22500	35352	35352	187 095	(-24862)	
GSA Healthcare Sprl	464850031	av du Japon 1/11 1421 Braine l'Alleud - Belg	85	65000	22044	22044	4 509 732	1 369	
LDS	320487705	3 rue des quatre cheminées 92100 Boulogne	100	8400000	2378968	2378968	10 278 157	(-1203893)	
CURAE LAB	841285083	3 rue des quatre cheminées 92100 Boulogne	97	10000	9700	9700	668 443	(-612231)	

COMPOSITION CAPITAL SOCIAL - GTF CONSEIL - 2018 -2019

ANNEE	CAPITAL	VALEUR NOMINAL DES TITRES	NBRE TITRES
2019	484800	16	30300
2018	484800	16	30300



[Handwritten signature]

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : GTF CONSEIL Néant ☐									
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
						1		2	
								3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	122 344	KE	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW	
		Matériel de transport *				KY		KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	44 655	LC	3 060
		Emballages récupérables et divers *				LE	18 105	LF	
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	
	Avances et acomptes				LK		LL		
	TOTAL III				LN	62 760	LO	3 060	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	
		Autres participations				8U	20 201 435	8V	55 584 301
Autres titres immobilisés				IP		IR			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	119 345	IU	2 467		
TOTAL IV				LQ	20 320 781	LR	55 586 768		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	20 505 885	ØH	55 589 828		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
				1		2		3		
				par virement de poste à poste		pour cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	122 344	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	47 715
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	18 105
		Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III			IY		NG		NH	65 820	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	75 785 736
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	121 813		
TOTAL IV			I3		NJ		NK	75 907 549		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	76 095 713		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Signature

Désignation de l'entreprise <u>GTF CONSEIL</u>										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	122 344	PF		PG		PH	122 344	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	34 390	QM	2 635	QN	0	QO	37 025	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	34 390	QV	2 635	QW		QX	37 025	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	156 734	ØP	2 635	ØQ		ØR	159 370	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		GTF CONSEIL		Néant ☐		*				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II		5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	- corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	- titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	1 228	6U		6V		6W	1 228	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B	1 228	TY		TZ		UA	1 228
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	1 228	UB		UC		UD	1 228
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF					
		- financières	UG		UH					
		- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.										
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

